

le vendredi 21 mars 2003

9 h

Prière.

Le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Ashfield, vice-président, assume sa suppléance.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Allaby :

45, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit lu une deuxième fois à la prochaine séance.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité plénier pour continuer l'étude du projet de loi 30.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi et de lever la séance à 15 h.

Sont lus une deuxième fois les projets de loi suivants :

43, *Loi modifiant la Loi sur les sociétés en nom collectif;*

44, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient renvoyés au Comité plénier.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Bernard.

La séance est suspendue à 10 h 19.

10 h 41

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. J. Dubé prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, M. Allaby propose l'amendement suivant du projet de loi 30, *Loi sur l'électricité* :

AMENDEMENT

que le paragraphe 11(1) du projet de loi soit amendé par la suppression de l'alinéa *a*) et par substitution, aux désignations d'alinéa *b*) et *c*), des désignations *a*) et *b*).

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote nominal suivant :

POUR : 5

M^{me} Mersereau
M. Richard

M. Haché
M. Allaby

M^{me} Weir

CONTRE : 21

l'hon. M. Green
l'hon. M. Volpé
l'hon. M. Weston
l'hon. M^{me} MacAlpine
M. J. Betts
M. Carr
M. Malley

M. Stiles
M. MacDonald
M. Holder
M. Landry
M. Laforest
M^{me} Keddy
M. Savoie

M. Cyr
M. MacKenzie
M^{me} Dubé
M. Alward
M. J. Dubé
M. Moore
M. Williams

Le comité poursuit l'étude du projet de loi 30, *Loi sur l'électricité*. Après un certain laps de temps, la motion portant rapport de l'article 11 sans amendement, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 18

| | | |
|----------------------------------|-----------------------|----------------------|
| l'hon. M. Green | M. Stiles | M. Bernard |
| l'hon. D. Graham | M. Forbes | M. MacKenzie |
| l'hon. M. Volpé | M. Holder | M ^{me} Dubé |
| l'hon. M ^{me} MacAlpine | M. Laforest | M. Alward |
| M. Carr | M ^{me} Keddy | M. J. Dubé |
| M. Malley | M. Cyr | M. Williams |

CONTRE : 3

| | | |
|---------------------------|-----------|----------------------|
| M ^{me} Mersereau | M. Allaby | M ^{me} Weir |
|---------------------------|-----------|----------------------|

Le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Bernard, vice-président, assume sa suppléance. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

30, *Loi sur l'électricité.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 14 h 37.